

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1679

Artikel: La TVA version Merz : antisociale et isolationniste
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les gains records des banques suisses, mais aussi des pétroliers internationaux suscitent la réaction de deux rédacteurs. L'article ci-dessous souligne les dangers d'une telle puissance financière. Celui ci-contre doute de l'efficacité d'une taxe sur les bénéfices des grandes entreprises.

La démesure

UBS a enregistré en 2005 un bénéfice exceptionnel : 14 milliards, dont 10 sur les affaires courantes, si on peut les appeler ainsi. Quel commentaire pour ce résultat ? Une mention au Guinness Book ? Dessiner un graphique ascensionnel ? Entrer dans l'omnomania du record, ici au milliard près comme d'autres au centième de seconde ?

Il faut prendre le risque d'un commentaire. Un bénéfice d'un milliard par mois, réalisé par une société qui a pignon sur nos rues, cela a quel sens, national, politique, philosophique ?

Cette entreprise qui gère les grandes fortunes privées

Comme pour tout record, le badaud peut, admiratif, s'exclamer :

« Il faut le faire... » Quel métier ! Devenir le premier gérant de fortune privée mondiale, beaucoup y prétendent, mais un seul l'a réussi. Ce champion, étant suisse, paie des impôts suisses. Bon pour nos rentrées, nos investissements.

Mais cette réussite professionnelle doit beaucoup au secret bancaire suisse et à son interprétation. Dans la masse de la fortune privée mondiale, gérée par UBS, quelle est la part évadée ? Considérable, on le sait. Les fortunes privées naviguent sous pavillon suisse comme des pétroliers pourris sous pavillon panaméen.

Certes des impôts suisses sont payés par la société et les actionnaires, qui touchent leurs dividendes. Mais des efforts sont

fournis pour en payer moins. Le projet est prêt à passer devant le Parlement. L'impôt prendra en compte le 80% du rendement des actions. Les résultats exceptionnels ne rendent pas généreux, mais gourmands.

Enfin, on ne peut que constater que l'assise nationale est étroite ; le pays, petit pour une banque de cette taille. D'où deux dangers. L'un, démocratique. Si la banque décide d'influencer le jeu politique, initiatives à écarter, lobbying, elle en possède les moyens, disproportionnés en argent et en influence par rapport aux autres acteurs. L'autre, de politique extérieure. La banque ne peut résister à la menace de se voir fermer en cas de crise le marché boursier, américain ou européen. Elle plai-

dera que son intérêt est aussi l'intérêt national. L'avantage pour la Suisse d'inscrire son « s » dans UBS crée aussi une dépendance.

Le système

Il est moins exposé de gérer un portefeuille que d'exploiter et produire. Le banquier choisit sur le marché financier ; il n'est pas en première ligne industrielle et commerciale.

Mais on imagine que le très gros client, le milliardaire, pose ses conditions avant de confier la gestion de sa fortune. Et la plus élémentaire est qu'il obtienne un rendement préalablement défini. Le banquier, pour y répondre, exerce par ses choix une pression constante sur le système. Il ne peut, pour satisfaire l'attente du client, avoir d'autre but que la recherche du profit le plus élevé quand il travaille sur des titres, des monnaies, des matières premières. Il ne fait pas partie d'une communauté de production, il est tireur de marions, hors du feu.

Cette participation au prélèvement de la plus-value mondiale est efficace puisque le milliard de bénéfice mensuel d'UBS est fait avant tout de commissions. Le rendement pour le client est un multiple de la commission prélevée. On atteint alors des chiffres qui ne sont plus à la mesure de l'homme, de son travail, que les fondateurs de l'économie moderne (Adam Smith ou Karl Marx) considéraient comme l'aune de la valeur.

Les résultats d'UBS, s'il faut les juger, sont le reflet de la démesure. Démesure de la banque par rapport à son assise nationale, démesure du rendement servi à la clientèle par rapport au travail des hommes. Illustration du capitalisme financier.

ag

La TVA version Merz : antisociale et isolationniste

Devant les partis, lors des entretiens de Wattwil, et par de nombreuses interviews, le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz a présenté la réforme de la TVA comme son grand chantier. Les points forts du projet : un taux unique au lieu de trois actuellement en vigueur et une application simplifiée.

Pour la pureté de l'exercice, la réforme doit être d'un rendement fiscal neutre, c'est-à-dire apporter les mêmes recettes. Dès lors il est arithmétiquement évident que le taux unique sera une moyenne entre la TVA allégée frappant les produits de première nécessité et la TVA ordinaire. Le panier de la ménagère pèsera un peu plus lourd et l'achat d'une voiture coûtera un peu moins cher.

Certes la moyenne définitive résultera de calculs très fins. Il faudra évaluer les effets de la suppression du taux spécial réservé à l'hôtellerie. Plus pointu encore, le cas des produits ou services exemptés de TVA, mais qui la paient pourtant (taxe occulte) dans les achats qui leur sont nécessaires. Mais qu'importe la subtilité des calculs pour établir le taux unique, son caractère antisocial est évident. Les familles seront tout particulièrement perdantes. Hans-Rudolf Merz lui-même le reconnaît.

Ce qui frappe aussi, c'est que la réforme est conçue pour elle-même en dehors du contexte européen. Certes le taux unique est eurocompatible, en revanche est incontournable le taux de base fixe au minimum de 15%. La réforme de la TVA prendrait un autre sens, si elle était appelée à doubler pour s'aligner sur le standard européen, permettant du même coup la consolidation de notre politique sociale. En apparence on pourrait voir dans la conception Merz de cette réforme l'œuvre d'un technocrate soucieux de mieux régler son outil fiscal. En fait, il opère un choix politique et ignore le contexte européen. A supposer que le projet aboutisse et que le peuple l'approuve, il serait inconcevable qu'il accepte simultanément l'ouverture d'une négociation aboutissant à des conséquences fondamentalement opposées. La réforme Merz est isolationniste sous des dehors techniques. Et dès maintenant il faut la dénoncer comme telle.

ag